Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

« Continuité, stabilité, unité » Christian Mounier succède à Dominique Santoni au département de Vaucluse



Elu à la majorité relative au 3ème tour avec 15 suffrages, devant la socialiste Sophie Rigaut (8), Antony Zilio sans étiquette (3) et 8 votes blancs, Christian Mounier va donc tenir les rênes du Vaucluse jusqu'aux prochaines départementales prévues au printemps 2028.

Entamée à 9h 30, la séance a débuté avec Thierry Lagneau, le 1er vice-président, qui a rendu un hommage appuyé à Dominique Santoni, démissionnaire depuis le 19 octobre puisqu'elle a rejoint le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Sénat. « Merci pour tout le travail accompli, la dynamique impulsée sur l'ensemble du territoire. Cinq ans de gouvernance, de partage, d'écoute, des convictions sans ostracisme ni abus. Soyons dignes de ton héritage ».



Le doyen d'âge, Max Raspail, présidant la séance d'installation de la nouvelle gouvernance du Conseil départemental de Vaucluse

C'est ensuite le doyen de l'hémicycle, Max Raspail qui a présidé la séance de vote avec comme secrétaire de la séance, le plus jeune élu du CD 84, Nicolas Humbert. Sophie Rigaut élue depuis 2015 qui quadrille sans relâche le territoire du canton de Vaison-la-Romaine a expliqué les raisons de sa candidature « Je suis une femme de gauche, ouverte aux autres, constructive. Je défends bec et ongles le service public départemental, je me bats contre les contraintes financières qui nous sont imposées et contre le poids excessif de l'Etat. Heureusement, grâce à une gestion rigoureuse et aux DTMO (Droits de mutation), nous avons pu accentuer des inflexions fortes pour la protection des plus vulnérables. Enfants, aînés, handicapés. Le nombre de bénéficiaires du RSA a reculé de 32% en 5 ans, un record de France. Nous

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

devons réévaluer ce dispositif. Autre préoccupation : le logement. 12 858 vauclusiens attendent un toit. 2 471 ont été attribués, cela nous interpelle, nous devons accélérer. Mais aussi nous adapter au changement climatique. Soutenir également l'agriculture, l'irrigation, les pompiers, bref, promouvoir un service public juste et efficient ».

Présidence du Département : « J'ai tout à perdre en présentant ma candidature »

Autre candidat, Anthony Zilio, le maire dans étiquette de Bollène, qui a été réélu brillamment dès le 1er tour des municipales le 15 mars avec 52,89% des voix malgré 4 listes contre lui. En prélude au vote ce lundi matin, il s'est adressé aux conseillers. « Quel avenir ensemble pour le Vaucluse? Des blocs qui s'opposent ou des élus qui gomment leurs différences pour défendre tous les Vauclusiens? Il y a 5 ans, j'ai voté pour Dominique Santoni, je lui ai fait confiance et je ne le regrette pas, son bilan l'honore. Mais aujourd'hui, l'immobilisme n'est pas de mise, il risque en 2028 de nous précipiter dans les bras de l'extrême droite. On doit donc aller plus loin. Je ne suis pas candidat contre quelqu'un, mais je souhaite montrer qu'une autre voie est possible. Ici, nous partageons souvent les mêmes préoccupations. Je souhaite juste être un trait d'union entre la droite et la gauche, servir le Vaucluse, constituer une majorité de rassemblement stable, ouverte, pas une alliance de circonstance mais un vrai dialogue et surtout, de l'action ». Il a poursuivi « Les Vauclusiens veulent des résultats dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, de la sécurité, de la solidarité. Nous devons continuer à aider les communes ». Il souhaite d'ailleurs que le financement des contractualisations passe de 28M€ à 30M€. « Préparer l'avenir au-delà de 2028, additionner nos énergies, dépasser nos désaccords et oser le rassemblement ».

A ce moment-là, la Présidente sortante, Dominique Santoni qui reste élue de Vaucluse, a pris la parole pour soutenir Christian Mounier, ancien maire LR de Cheval Blanc, vice-président, élu en charge jusqu'alors à l'agriculture, eau, alimentation 'Il place l'intérêt général au-dessus de tout. Il préservera le dynamisme du Vaucluse grâce à son expérience, il a toute ma confiance et celle de notre groupe ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Installation d’un isoloir pour les votes

Alors que l’assemblée départementale s’apprêtait à passer au vote, le député-maire RN de Carpentras, Hervé de Lépineau par ailleurs avocat, a demandé si les élus pouvaient disposer d’un isoloir. « Non, ce n’est pas prévu par le règlement intérieur » a répondu fermement Max Raspail après avoir consulté le DGS (Directeur général des services) assis derrière lui, à la tribune. Après quelques instants d’atermoiement, signe d’amateurisme, Dominique Santoni – sans doute agacée par la situation – a répliqué « On a un isoloir, on va le mettre ». Sauf qu’il était en planches détachées et que 3 agents ont dû s’improviser bricoleurs Ikea pour le monter, ce qui a pris un bon quart d’heure…

A 10h15, 1er tour : 9 bulletins nuls, 14 pour Christian Mounier, 8 pour Sophie Rigaut et 3 pour Anthony Zilio. Au 2ème tour, 15 suffrages pour Christian Mounier, encore 8 pour la socialiste, 3 pour le maire de Bollène et 8 blancs. Finalement à 11h, c’est à la majorité relative que le « dauphin » de la majorité sortante a été élu avec 15 voix, la majorité absolue étant de 18 dans cette assemblée de 34 conseillers.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Ecrit par le 4 novembre 2026

Christian Mounier, élu du canton de Cheval-Blanc et Président du Conseil départemental de Vaucluse

Après avoir salué Sophie Rigaut et Anthony Zilio, les candidats malheureux, il a insisté « Je suis issu du monde agricole et ce vote est un honneur qui est rendu aux paysans, producteurs et viticulteurs. Ce sont eux qui font vivre notre terroir. Nous augmenterons notre soutien à l'agriculture qui est la 1ère économie de Vaucluse, essentielle à notre souveraineté alimentaire, elle qui façonne nos paysages et forge notre identité ».

Il a sorti ses 3 atouts-maîtres pour les 15 mois qui viennent : « Continuité, stabilité, unité ». « Recruter des médecins, favoriser le retour à l'emploi, continuer à investir dans nos routes et collèges, maîtriser la dette. Loin des outrances de la politique nationale où tout le monde hurle et personne ne s'écoute, gardons l'intérêt général. Je souhaite être le président de tous les Vauclusiens. Ne comptez pas sur moi pour faire de grandes déclarations et totaliser frénétiquement le nombre de like sur les réseaux sociaux. Je préfère agir et faire, avant de communiquer ».

Le nouveau président qui totalise 43 ans de vie publique en 67 ans, conjugue humilité et discrétion. Il a rendu hommage à sa femme Véronique présente dans les tribunes au milieu du public avec leurs filles « J'avais promis de lever le pied. Merci de ta patience et surtout de ton indéfectible soutien ».

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



D’autre part, les Conseillers départementaux ci-dessous ont été élus vice-présidents :

Premier vice-président : Thierry Lagneau

Vice-présidente : Elisabeth Amoros

Vice-président : Pierre Gonzalvez

Vice-présidente : Corinne Testud-Robert

Vice-président : Patrick Merle

Vice-présidente : Suzanne Bouchet

Vice-président : Bruno Valle

Vice-présidente : Christelle Castanier

Vice-présidente : Marielle Fabre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Andrée Brunetti

Présidence du Département : « J’ai tout à perdre en présentant ma candidature »



Alors que l’assemblée départementale va élire son nouveau président suite au départ de Dominique Santoni devenue sénatrice, Anthony Zilio, maire de Bollène, vient de se déclarer officiellement candidat. Avec un mot d’ordre rassembler le Vaucluse afin d’éviter le ‘mur’ du RN en 2028.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

« Lundi 2 novembre, à 9h30, je serai candidat à la présidence du conseil départemental de Vaucluse », vient d'annoncer Anthony Zilio, conseiller départemental du canton de Bollène depuis 2021.
« Cette candidature n'a pour seul but que de rassembler le Vaucluse », poursuit celui qui est aussi maire de Bollène depuis 2020 et qui regrette le 'timing' de cette élection.
En effet, en remportant fin septembre les dernières élections sénatoriales en Vaucluse aux côtés du LR Jean-Baptiste Blanc, Dominique Santoni, la présidente actuelle du Conseil départemental, a été obligée d'abandonner sa fonction en raison de la loi sur le non-cumul des mandats même si elle reste conseillère départementale.
En conséquence, l'assemblée départementale va donc se doter d'un nouveau président alors que le calendrier électoral national ne prévoyait une élection qu'en mars 2028. Ce lundi, le Conseil départemental va donc élire celui ou celle qui va le diriger pour une quinzaine de mois seulement.

> « Si la présidente était restée jusqu'en 2028, il n'y aurait pas eu de sujet »

L'effet domino des sénatoriales
« Ma candidature s'inscrit dans un calendrier qui n'est pas celui que les élections départementales prévoient, regrette Anthony Zilio. C'est un calendrier qui a été imposé par les choix de la présidente au regard des élections sénatoriales. Si elle ne s'était pas présentée à cette élection, la question ne se serait pas posée et nous serions allés jusqu'en 2028. Mais aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre puisque Dominque Santoni a choisi le Palais du Luxembourg. Il n'y a donc aucune préméditation de ma part et ce n'est pas, non plus, le fruit d'une ambition personnelle. Ce sont bien ces enjeux électoraux et sénatoriaux qui viennent mettre cette élection à l'agenda des conseillers départementaux. Si la présidente était restée jusqu'en 2028, il n'y aurait pas eu de sujet », martèle-t-il.

> « Nous devons nous appuyer sur ce qui a été réalisé par Dominique Santoni. »

Pour autant, le maire de Bollène salue le bilan de Dominique Santoni : « En 2021, lorsque j'ai choisi de rejoindre Dominique Santoni, je l'ai fait parce que je croyais sincèrement à son projet pour le Vaucluse. Je ne le regrette pas une seule seconde. Je n'ai jamais cherché à obtenir une fonction et j'ai d'ailleurs refusé plusieurs fois des vice-présidences. Je veux ici saluer ce qu'a accompli la présidente durant son mandat. Ce travail l'honore. Son bilan est positif et j'ai voté tous ses budgets. Je considère que nous devons nous appuyer sur ce qui a été réalisé par Dominique Santoni. »
Puisque cette dernière semble avoir adoubé, Christian Mounier, l'un de ses vice-présidents actuels, pourquoi alors ne pas s'inscrire dans cette continuité, au moins jusqu'aux prochaines échéances départementales de 2028 ? Pourquoi ce qui serait vrai avec Dominique Santoni, ne le serait pas avec son éventuel successeur ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

« Nous ne sommes pas dans l'adhésion à une sensibilité politique, justifie le maire de Bollène. Nous sommes dans l'adhésion à un projet conduit par une personne. Par ailleurs, je sens que nous allons vers une certaine forme d'immobilisme. Moi, je veux m'inscrire dans une continuités, pas dans l'immobilisme. Et puis, une politique doit être incarné. Dominique Santoni a voulu être présidente et elle a bien joué son rôle. Je ne suis pas certain que son potentiel successeur, non-encore déclaré à ce jour, le veuille véritablement. Aujourd'hui, il faut quelqu'un pour incarner cette collectivité comme d'autres le font à Avignon et au Grand Avignon. »
Une allusion à peine voilé à l'élection d'Olivier Galzi à la tête de ces deux collectivités. « C'est vrai qu'il y a un alignement des planètes », reconnaît Anthony Zilio qui « veut arrêter de tout politiser et qu'il n'y a pas besoin de mettre une étiquette politique pour une action ».
Evoquant même « le bon sens » si chère au nouveau maire d'Avignon, il n'hésite pas à mettre en avant la cité des papes, et son rayonnement culturel tout particulièrement, dans sa lettre de déclaration de candidature en appelant un renforcement « entre Avignon et l'ensemble de nos territoires ruraux ».

> « Le bon sens, je le porte sans étiquette depuis 12 ans, ni avec une clef de 13, ni depuis 6 mois. »

« Le bon sens n'appartient à personne. Moi, le bon sens, je le porte sans étiquette depuis 12 ans, ni avec une clef de 13, ni depuis 6 mois. Je le porte au quotidien, sans faire de vagues, , tempère-t-il aussi sec afin de se démarquer d'Olivier Galzi. Mais effectivement, je discute avec tout le monde, avec d'anciens présidents du département, avec des maires qui n'ont pas les mêmes sensibilités que moi… C'est n'est pas parce que vous discutez avec quelqu'un que vous êtes d'accord. Pour la première fois depuis 12 ans J'ai rencontré le nouveau maire d'Orange (ndlr : le RN Jean-Dominique Artaud). Il a été élu démocratiquement. Nous avons convenu qu'il y avait des choses à faire sur le tourisme dans le Nord-Vaucluse. »

Un appel à une majorité stable
« Je crois profondément que cette nouvelle page peut s'écrire autrement, avec davantage de dialogue et de transversalité. Autour d'une majorité composée d'élus qui ne pensent pas nécessairement la même chose sur tous les sujets, mais qui partagent une même volonté, celle de défendre le Vaucluse. Le contexte actuel de notre pays ne nous permet pas de nous diviser. Nos concitoyens nous demandent simplement de trouver des réponses. Les étiquettes politiques ne changent rien à la difficulté des habitants. Et c'est cet état d'esprit que je souhaite porter à la tête du département. Cette incarnation doit se mettre au service de l'attractivité de nos territoires. Accélérer son développement économique, créer de la richesse et de l'emploi, porter des ambitions… A Bollène, nous avons su le faire avec la municipalité et l'intercommunalité. Nous avons multiplié par deux et demi l'investissement depuis que nous sommes arrivés, tout en diminuant de 6M€ la dette. C'est donc possible de désendetter des collectivités tout en renforçant l'investissement. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Du siège de maire à celui de président du Département

En cas de victoire à la présidence du Conseil départemental de Vaucluse, Anthony Zilio devra abandonner son siège de maire de Bollène en raison de la législation sur le non-cumul des mandats. En revanche, il pourra rester conseiller municipal comme il le souhaite.

« Je n'ai pas vocation à quitter Bollène où je serai toujours très actif au conseil municipal. Mais c'est vrai qu'aujourd'hui, j'ai tout à perdre en présentant ma candidature. Il y a 6 mois, j'ai été élu maire au 1er tour avec près de 53% des voix », reconnaît celui qui pourrait effectivement se contenter de son fauteuil de maire jusqu'en 2032 plutôt que de prendre le risque de perdre une éventuelle présidence du Département en 2028.

« Cette candidature ne m'arrachera pas à cette ville que j'aime passionnément, mais je ne suis pas certain que les Bollénois comprennent ma démarche. Je le fais pourtant dans l'intérêt supérieur du département afin de sauver l'essentiel. Cela ne peut durer que 15 mois, mais si en 2028 nous sommes capables de conserver le département de Vaucluse dans l'arc républicain, alors nous aurons réussi notre mission. »

Une méthode qu'il entend dupliquer désormais à l'échelle départementale. « Au sein de ma municipalité, je suis à la tête d'une majorité de gens qui sont à la fois LR, PS, Renaissance… J'ai toutes les sensibilités dans ma majorité. Cela se passe très bien et c'est ce fonctionnement, à l'image des intercommunalités, que je veux mettre en place avec des vice-présidents, de droite comme de gauche, capablent de dépasser les appartenances politiques pour travailler dans l'intérêt des Vauclusiens. »

Le tout en mettant particulièrement l'accent sur 6 axes prioritaires qu'il a décliné dans un courrier aux conseillers départementaux à qui il demande leur soutien. Ces thèmes que porte le candidat du Haut-Vaucluse concernent ainsi la santé et l'accès aux soins, la sécurité, les solidarités et la protection de l'enfance, l'accès à la culture et la défense de l'identité provençale, la préservation de l'agriculture et de la ruralité ainsi que le renforcement de l'accompagnement des communes.

> « C'est quand cela va mal qui faut accompagner les politiques publiques en renforçant l'investissement. »

Augmenter l'aide aux communes

Sur ce dernier point, Anthony Zilio insiste : « Dans un contexte de contraintes budgétaires toujours plus importantes et de désengagement constant de l'État, le département doit devenir plus que jamais un partenaire essentiel pour les communes, particulièrement pour les plus petites et les plus rurales. Il doit renforcer les aides octroyées pour réaliser les équipements et les projets indispensables à la vie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

quotidienne. »
Actuellement, le montant de cet accompagnement s'élève à 28M€ par an. Il souhaite augmenter cette aide à 30M€ pour commencer.

« Aujourd'hui, le département de Vaucluse se porte bien financièrement. Mais à quoi bon thésauriser ? A l'heure où l'Etat se désengage financièrement partout, il faut augmenter la contribution du département à l'aide des communes pour développer les territoires. Nous devons renforcer les aides octroyées pour réaliser les équipements et les projets indispensables à la vie quotidienne. Le Département doit intervenir partout où on aura des difficultés dans nos communes, je pense notamment à la question de l'assainissement, je pense à la question de l'eau, je pense à la question des rivières. Sans ça, nos villes vont ressembler à des chambres d'enregistrement qui vont gérer les cimetières et les états-civils. C'est quand cela va mal qui faut accompagner les politiques publiques en renforçant l'investissement car on fait avant tout de la politique pour les habitants qui vivent sur notre territoire. Il faut rendre beaucoup plus humaine les politiques publiques que nous menons. »

> « Je ne suis pas le favori et je n'ai pas la prétention de l'être. »

Défendre l'arc républicain
Anthony Zilio en appelle également à tous ceux « qui défendent les valeurs de la République et qui peuvent travailler ensemble. L'avenir du département se noircit. En 2028, il faut avoir conscience que l'extrême droite peut remporter au moins 5 cantons supplémentaires dans le Vaucluse. A Apt, Cavaillon, Pernes-les-Fontaines, Valréas et Vaison-la-Romaine… le mur se rapproche à grande vitesse. Si ces territoires basculent, alors nous n'aurons plus de questions à nous poser pendant très longtemps sur le département de Vaucluse. C'est ça l'enjeu et c'est pour cela que je dis à mes collègues 'Réveillez-vous !' »

Et le maire de Bollène de rappeler qu'il est un des rares maires à avoir a chassé l'extrême droite d'une ville dans laquelle elle était bien enracinée.
« Ce qui se passe au niveau national avec la montée des extrêmes montre qu'il faut arrêter de tout politiser. Nos concitoyens ne nous demandent pas de quelle famille politique vient une solution. On doit faire les choses parce qu'elles doivent être faîtes. Dans l'intérêt du territoire. Et j'insiste là-dessus, parce que c'est la méthode que j'ai mis en place dans tous mes mandats, celle de rassembler. Je ne suis là, ni pour plaire à un parti, ni par dogmatisme. Je suis là pour apporter des réponses et redonner du sens à l'action publique. Je pense que l'intérêt du Vaucluse passe au-dessus des considérations partisanes. Je ne suis pas le favori et je n'ai pas la prétention de l'être. Par contre, j'ai la volonté de changer l'état d'esprit de cette élection départementale. Je dis simplement que je souhaite fédérer et rassembler, inlassablement rassembler. »

Laurent Garcia

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Décryptage d'une élection : la preuve par 13

Jusqu'alors Dominique Santoni, la présidente sortante, disposait d'une majorité relative au sein de l'assemblé départementale constituée de 34 élus. En effet, cette dernière s'appuyait sur un socle de 12 conseillers départementaux issus des rangs de la droite 'classique'. Face à elle, 12 élus de gauche ainsi qu'Anthony Zilio et Christine Lanthelme, son binôme du canton de Bollène.

« Nous sommes des élus indépendants, rappelle celui qui vient d'annoncer sa candidature. Nous sommes le seul groupe non inscrit à l'assemblée départementale et nous y sommes très attachés. » En 2021, c'est le ralliement du duo qui avait permis à Dominique Santoni d'être élu. Au grand dam des élus de gauche qui avait alors crié à la trahison, puisqu'Anthony Zilio est un ancien socialiste classé divers gauche aujourd'hui.
« Parmi ceux qui m'ont alors accusé il n'y en a un qui a été député 'En marche' (ndlr : Jean-François Lovisolo). Tout est possible et je ne lui en ai jamais voulu. » Pas sûr que la réciproque soit vraie…
« Globalement, ces 5 années se sont bien passées, assure pourtant le maire de Bollène sur un ton rassembleur. Bien sûr, il y a eu quelques abstentions mouchetées mais dans l'ensemble cela s'est bien passé collectivement. Je crois qu'il existe dans notre département des personnes, des élus, des candidats qui, au-delà des sensibilités politiques, veulent porter un projet, travailler ensemble, assurer une majorité stable. »

Si à droite la candidature de Christian Mounier semble définitivement acquise, la gauche aurait pu miser sur Max Raspail, le doyen de l'assemblée. Un atout pour le maire de Blauvac qui, au bénéfice de l'âge (77 ans), aurait pu l'emporter en cas d'égalité dans ce scrutin qui s'annonce particulièrement serré. « J'ai demandé à Max Raspail s'il voulait être président du département, il m'a répondu non, assure Anthony Zilio. Alors je lui ai dit que je serai candidat, sinon je n'y serais pas allé. »
En attendant, la gauche pourrait envoyer la socialiste Sophie Rigaut afin d'être représentée lors de cette élection où la victoire pourrait se gagner avec seulement 13 voix.

De son côté, avec 4 cantons, l'extrême droite vauclusienne et ses 8 élus solidement implantée dans l'hémicycle départemental (7 RN ainsi qu'un conseiller Ligue du Sud) pourrait se positionner en faiseur de roi. Au final, elle devrait se contenter de jouer les observateurs en attendant 2028 dans les starting-blocks où elle espère ravir le département. Comme en 2021, elle ne devrait même pas présenter de candidat.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

C’était sa dernière séance comme présidente, mais Dominique Santoni ne quitte pas la Maison du Département



Elue sénatrice le 27 septembre dernier, la présidente de l’exécutif vauclusien « change simplement de place. » C’est ce qu’elle a dit vendredi 9 octobre, lors de la session plénière après que le Préfet de Vaucluse a longuement fait le Rapport d’activité des Services de l’Etat en Vaucluse.

« Je ne vous cache pas que c’est avec une émotion particulière que je prends la parole aujourd’hui pour présider cette séance publique. Mais aussi une vraie fierté lorsque je regarde le chemin parcouru depuis plus de 5 ans. » Dominique Santoni ne lâche rien. « Nous avons eu des désaccords, des discussions animées, mais nous avons toujours essayé de faire en sorte que nos différences ne nous empêchent pas d’agir. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Un Département qui investit

Avec un sens aigu de l'intérêt général au service des Vauclusiens, elle a écouté les territoires et cherché avec les élus de tous bords des solutions concrètes aux difficulté de la vie de tous les jours. « D'abord les grands projets routiers, déviation d'Orange et réaménagement du carrefour de Bonpas, également les véloroutes qui maillent aujourd'hui le Vaucluse de 165 km balisés et sécurisés. Mais aussi les collèges rénovés, végétalisés, dont la performance énergétique a été améliorée. »

Dominique Santoni poursuit. « Malgré la crise et la baisse continuelle des dotations, nous avons maintenu un niveau exceptionnel d'investissement, 125M€ chaque année, soit près d'un milliard pendant ce mandat. Mais notre bilan n'affiche pas seulement des km de routes, des bâtiments flambant-neufs et des millions investis. Nous avons aussi lutté contre les déserts médicaux en recrutant des médecins salariés. Plus de 3 900 Vauclusiens ont ainsi trouvé un médecin traitant. Après les centres de santé d'Avignon, Cadenet, Apt et Sorgues, nous allons en créer un 5ème à Pernes. » Elle ajoute : « Nous avons certes renforcé le contrôle des bénéficiaires du RSA, mais nous avons surtout ramené vers l'emploi 40% d'entre eux. »

La sécurité des Vauclusiens au premier plan

Autre préoccupation de la Présidente, les sapeurs-pompiers. »Le territoire de Vaucluse est 2/3 inondable, 1/3 inflammable », avait l'habitude de dire le colonel Jean-Yves Noisette quand il commandait le SDIS 84. « Cette année, notre participation dépassera les 64% du financement global, a-t-elle précisé. Nous continuons à répondre au mieux avec Thierry Lagneau, aux besoins de nos soldats du feu qui réclament à juste titre de meilleures conditions d'intervention. Nous allons délibérer sur l'achat de tuyaux, ce qui réduira la charge qu'ils transportent de 35kg à 28kg et dès que de nouvelles cagoules anti-feu plus performantes seront homologuées, nous les achèterons. Enfin, nous allons progressivement recruter des personnels pour faire passer la durée des gardes de 24h à 12h dans les casernes ».

> Pour la sécurité des Vauclusiens, le Département réaffirme son soutien « indéfectible » aux pompiers

Le 1er septembre 2023, à l'issue d'un été caniculaire où il avait fallu ravitailler les habitants du secteur de Sault en eau potable grâce à des camions-citernes, Dominique Santoni, aux côtés de la Préfète Violaine Démaret, avait lancé les Etats Généraux de l'Eau. « Nous devons absolument maîtriser cette ressource, nous allons d'ailleurs lancer une étude sur la nappe du Miocène et nous amènerons l'eau jusqu'au Plateau de Sault comme nous nous y sommes engagés. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Un engagement auprès des 151 communes de Vaucluse

Evidemment les 151 communes de Vaucluse sont au coeur de son engagement politique et personnel. « Je crois en chacune d'elles, que ce soit à travers la contractualisation sur 3 ans que nous avons mise en oeuvre ou Vaucluse Ingénierie qui les accompagne quotidiennement. En plus, nous avons une bonne nouvelle, grâce aux recettes en hausse de DTMO (droits de mutation à titre onéreux) nous avons un fonds de dotation de +15% soit 11,85M€. Il existe également également une véritable fracture (comme aurait dit Jacques Chirac) entre les communes en matière de vidéoprotection. Les petites communes n'ont pas forcément les moyens d'installer des caméras de video-protection pour lutter contre la délinquance. Nous allons mutualiser les moyens avec celles qui le souhaitent à travers un Centre Départemental de Vidéoprotection porté par un syndicat mixte. »

« Aujourd'hui, je quitte une fonction mais pas la Maison du Département »

Tour à tour, pour son dernier discours comme présidente, Dominique Santoni a remercié les agents du département, l'équipe du cabinet et elle a émis un souhait. « Gardons-nous du bruit inutile. Les Vauclusiens ne nous demandent pas d'être d'accord sur tout, mais de travailler pour eux, dans l'intérêt général. Tout peut changer, les élus, la présidence, les responsabilités mais pas l'institution. Elle demeure. Donc aujourd'hui, je quitte une fonction mais pas la Maison du Département. Je change simplement de place pour rester conseillère départementale parce que je suis profondément attachée à ce territoire et à tout ce que nous avons construit ici, ensemble. Et je suis très heureuse de continuer à travailler avec vous, pour le Vaucluse, ses 151 communes et bien sûr tous ses habitants. Merci. »

Le bilan d'activité de l'Etat en Vaucluse en 2025-2026

Un discours conclu par de longs et chaleureux applaudissements des élus vauclusiens et des chef de services de la Préfecture venus écouter Thierry Suquet dresser le bilan d'activité de l'Etat en Vaucluse en 2025-2026. « Ce rapport témoigne de l'engagement quotidien des femmes et des hommes, fonctionnaires, militaires ou contractuels qui agissent au bénéfice de tous, usagers, associations, collectivités et entreprises. »

Le Préfet a insisté sur la lutte « acharnée » contre l'insécurité et le narco-trafic qui a fait reculer le nombre de points de deals de 37% (de 30 à 19), grimper les saisies de stups de +78% (283kg) et les avoirs criminels (649 911€). Également 53 fermetures administratives de commerces, épiceries de nuit (80 contre 51 en 2024). « Grâce à l'aide du bailleur Grand Delta Habitat, nous avons aussi pu procéder à 30 expulsions liées à des narco-traficants. Pour lutter contre la délinquance, on constate aussi que les cambriolages ont reculé de 10% (de 1575 à 1420), les interventions pour VIF (violences intra-familialles) sont passées de 893 à 1040 (-16%). » Enfin contre l'immigration clandestine, +41% mesures d'éloignement ont été prononcées, soit 1255 contre 891 OQTF. » Les fameuses obligations de quitter le territoire français, qui souvent restent lettres mortes, vu le faible taux d'exécution de ces expulsions. En France, entre 2023 et 2024, 193 étrangers ont effectivement quitté le territoire… Mais sur les 92 étrangers en situation irrégulière libérés du Centre Pénitentiaire du Pontet, 40 ont été expulsés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Une préfecture au service de l'agriculture, du logement, de l'emploi et de la mobilité

L'agriculture aussi est au coeur des préoccupations de Thierry Suquet. « Pour l'accompagner, face au changement climatique, pour faciliter la résilience de ce pilier de l'économie et des paysages de Vaucluse. Trois « AARC » (Aires agricoles de résilience climatiques) ont été labellisées, 'Ventoux' pour la filière raisin de table, cerise, asperge et olive, 'Grandes cultures méditerranéennes' et enfin 'Pistache'. 1,64M€ ont été versés depuis le début de cette année. Un plan de réarmement agricole est également doté depuis septembre de 2,4M€ pour la reprise et la reconstitution du potentiel de production après les aléas climatiques ». Cités aussi le projet Syamm (système agricole multi-performant méditerranéen) pour la tomate d'industrie, les légumineuses, le riz et le blé dur comme le HPR, projet d'adduction d'eau Hauts de Provence Rhôdanienne sur 81 communes et 18 500 hectares pour une somme de 365M€.

Le Préfet a rappelé que « le Vaucluse, 5e département le plus pauvre de France, nécessite un travail spécifique sur l'accès au logement des plus précaires. Les services de l'Etat s'y emploient avec constance ». En 2025, 610 logements sociaux ont été agréés, avec une masse financière de l'Etat de 5 Le projet Roquefure, du nom de ce quartier d'Apt, a permis de regrouper une quarantaine de ménages de gens du voyage sédentarisés et de lutter contre l'habitat indigne. Des projets de renouvellement urbain sont également actés à Avignon, Orange, Cavaillon et Carpentras.

Pour dynamiser le marché de l'emploi en Vaucluse (où le taux de chômage est de 10,8% au 2ème trimestre 2026 selon l'INSEE), France Travail, Cap Emploi, les Missions locales, le Département ne chôment pas à l'attention des femmes, séniors, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA en difficulté. 405 ont bénéficié de cette offre de service, 104 sont sortis du dispositif et 56% ont retrouvé un emploi.

Enfin, pour soutenir la mobilité collective, le Préfet de Vaucluse a évoqué le SERM (Service Express Régional Métropolitain) du Bassin de vie d'Avignon. Un moyen de renforcer les déplacements multi-modaux (train – transports routiers – covoiturage – réseau cyclable – fluvial). En 2026, un schéma d'ensemble a été validé. Après les atermoiements à n'en plus finir de la LEO depuis 1987, bientôt 40 ans, on a hâte de voir du concret pour décongestionner le trafic en douceur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Dominique Santoni et Thierry Suquet. ©Andrée Brunetti / L'Echo du Mardi

La Motte-d'Aigues rejoint le Parc naturel régional du Luberon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



La commune de La Motte-d'Aigues vient de rejoindre le Parc naturel régional du Luberon (PNRL). La commune de 1 438 habitants située au pied du Grand Luberon adhère, en compagnie également de celle Revest-du-Bion dans les Alpes-de-Haute-Provence, à la charte du parc pour une durée de 15 ans.

« Nous sommes un territoire rural et nous sommes très attachés à cette identité, explique Nathalie Lebouc, maire et déléguée au sein du PNRL. Le Parc sera un levier précieux pour innover, en matière de transition écologique, de développement économique ou encore de tourisme durable. Ensemble, nous pouvons mettre en place des politiques audacieuses, qui alimenteront notre vie locale. »

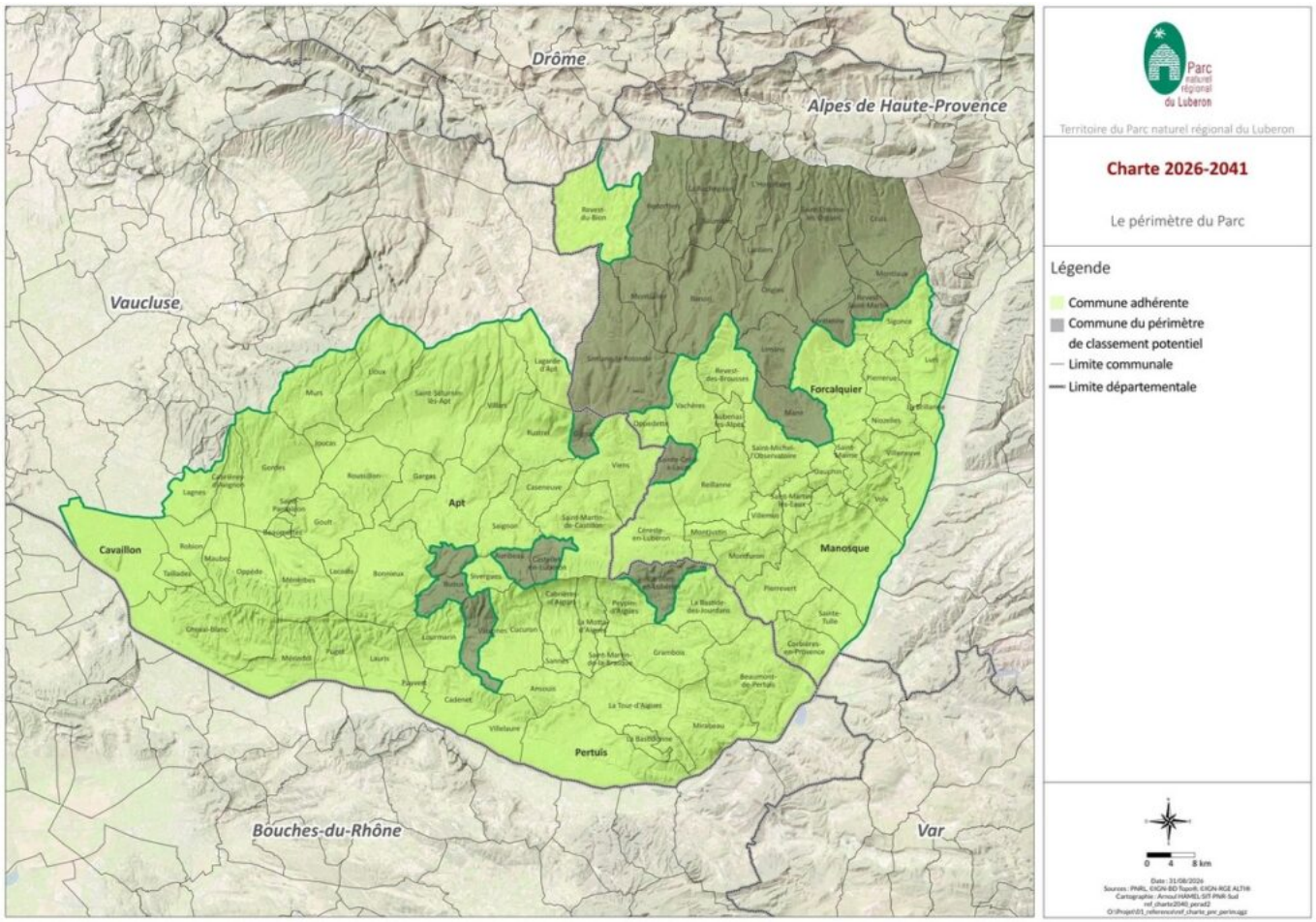
> « Nous sommes très attachés à cette identité. »
>
> *Nathalie Lebouc, maire de La Motte-d'Aigues*

Créé le 31 janvier 1977, le PNRL a été renouvelé en 1997, en 2009 et le 12 juin 2026 jusqu'en 2041. Il

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

s'étend aujourd'hui sur 1 867 km^2 répartis entre le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Après les sorties d'Auribeau (qui avait rejoint le parc en 2022) et Buoux pour le Vaucluse ainsi que Limans pour les Alpes-de-Haute-Provence il y a un an, et avec l'arrivée des deux nouveaux adhérents, le parc compte désormais 77 communes (51 en Vaucluse et 26 dans les Alpes-de-Haute-Provence). Cet espace regroupe aujourd'hui plus de 185 000 habitants (voir carte ci-dessous). Cependant, suite aux dernières élections municipales, de nouvelles communes, dont plusieurs vauclusiennes, seraient susceptibles de venir rejoindre prochainement les rangs du parc.



Un outil de développement respectueux du territoire

Le parc a pour mission « un développement équilibré de son territoire rural, basé sur le respect de son patrimoine naturel, culturel, paysager ».

Dans ce cadre, sa charte prévoit notamment le développement, l'autonomie énergétique du territoire et l'accès des populations aux logements et aux services de proximité.

La charte du Parc a également une portée juridique en matière d'urbanisme. Elle est opposable aux Schémas de cohérence territoriale (ScoT), aux plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux, et aux cartes communales, qui doivent être compatibles avec elle. La Charte quant à elle prend en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

compte les objectifs du SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

> « Contribuer activement à la préservation et au développement durable de notre territoire pour les générations futures. »
>
> *Jean-Baptiste Calac, 1er adjoint délégué à l'urbanisme de La Motte-d'Aigues*

« Le parc est reconnu pour son expertise et son accompagnement technique auprès des communes surtout les plus petites, souligne Jean-Baptiste Calac, 1er adjoint délégué à l'urbanisme de La Motte-d'Aigues. Et des projets, nous en avons comme recréer un cœur de village. La Motte qui rejoint le parc naturel régional du Luberon c'est à la fois un acte d'engagement, de solidarité et de pragmatisme. Cela permet au village de s'inscrire dans une dynamique collective de bénéficier d'un appui technique et financier et de contribuer activement à la préservation et au développement durable de notre territoire pour les générations futures. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Crédit : Luberon Sud Tourisme/DR

> « Beaucoup de gens aimeraient avoir cette chance de pouvoir vivre dans un endroit aussi attractif. »
>
> *Didier Maurin, conseiller municipal de La Motte-d'Aigues délégué au parc*

«Etre dans un parc naturel régional, cela nous permet d'avoir espoir de pouvoir inventer, imaginer des choses avec la population, complète Didier Maurin, conseiller municipal délégué au parc. Beaucoup de gens aimeraient avoir cette chance de pouvoir vivre dans un endroit aussi attractif et aussi beau que celui-ci. »

Changement de gouvernance imminent

Dominique Santoni vient de présider son dernier comité syndicale du Parc naturel régional du Luberon. Présidente du PNRL depuis 2017, celle qui est aussi présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

vient tout juste d'être élue sénatrice de Vaucluse. En raison de la loi sur le non-cumul des mandats, elle va abandonner sa fonction au sein du département, mais restera toutefois conseillère départementale. Ne pouvant plus exercer de fonction exécutive, elle quitte donc aussi sa présidente à la tête du parc du Luberon.
C'est Jean Aillaud, 1er vice-président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui va assurer l'intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau président qui devrait se tenir début décembre lors du prochain comité syndical. Dominique Santoni devrait toutefois rester déléguée au Parc

« Le parc est notre allié »

Nathalie Lebouc, maire de La Motte-d'Aigues

« Dans les 15 prochaines années, je vois La Motte-d'Aigues comme une commune fière de son héritage, résolument moderne, où chaque décision est prise avec le souci de l'équilibre, complète la maire du village. Le parc est notre allié pour y parvenir, à condition que nous restions tous unis et ambitieux. »

Laurent Garcia

Les sorties buissonnières d'automne du Parc du Luberon
A l'occasion de l'automne, le Parc naturel régional du Luberon propose plus d'une dizaine de parcours de niveau de difficulté différents afin de découvrir le territoire du parc :

– **Mercredi 21 octobre à Goult à 14h : 'À la rencontre des petites bêtes de la zone humide de la Virginière'.** Distance 1 km / Durée 2h30 / Niveau TRÈS FACILE.
– **Jeudi 22 octobre à Villars à 9h : 'Secrets villarsois'.** Distance 10 km / Durée 4h / Niveau MOYEN Prévoir repas tiré du sac. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des ocres
– **Mercredi 28 octobre à Oppède à 9h : 'Sentier des ribas au Vieil-Oppède'.** Distance 6 km / Durée 3h / Niveau FACILE.
– **Jeudi 29 octobre à Vachères à 9h : 'Le Luberon, une montagne de santé !'.** Distance 8 km / Durée 4h / Niveau FACILE. Dans le cadre de l'animation du Projet alimentaire territorial Luberon
– **Mardi 3 novembre à Manosque à 9h : 'Forêt de Pélicier, un concentré de biodiversité !'.** Distance 10 km / Durée 4h / Niveau MOYEN. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 du Luberon oriental.
– **Mercredi 4 novembre à Puget-sur-Durance à 8h30 : 'Petit Lub', grande nature…'.** Distance 13 km / Durée 6h / Niveau DIFFICILE. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 du massif du Luberon
– **Vendredi 6 novembre à Saint-Michel-l'Observatoire à 9h : 'Mosaïque paysagère et**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

biodiversité'. Distance 11 km / Durée 4h / Niveau MOYEN. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des craux de Saint-Michel
– **Mercredi 18 novembre à Buoux à 9h : 'De la demeure Renaissance au Château de l'environnement'.** Distance 5 km / Durée 3h / Niveau TRÈS FACILE.
– **Mardi 24 novembre à Lauris à 9h : 'Entre paysages et terres nourricières'.** Distance 8 km / Durée 4h / Niveau FACILE. Dans le cadre du projet 'Terres nourricières en plaine de Durance'.
– **Mercredi 25 novembre à Cucuron à 10h : 'Vieux bâtiments et vieux arbres, sources de vie !'.** Distance 8 km / Durée 3h30 / Niveau FACILE. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 du massif du Luberon.
– **Vendredi 27 novembre à La Tour-d'Aigues à 9h : 'Découverte du sud Luberon à vélo !'**. Distance 30 km / Durée 3h30 / Niveau MOYEN.

***Information** : Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc au 04 90 04 42 00 ou sur www.parcduluberon.fr/sorties-buissonnieres. L'heure et le lieu de rendez-vous sont communiqués à l'inscription (les chiens ne sont pas acceptés).*

Elections sénatoriales : « le bon sens vauclusien a parlé »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



« Le bon sens vauclusien a parlé » s'est félicitée Dominique Santoni élue LR avec Jean-Baptiste Blanc. Troisième, le RN Thierry d'Aigremont, premier sénateur du parti de Marine Le Pen à siéger pour le Vaucluse au Palais du Luxembourg.

Le Vaucluse comptait déjà 4 députés RN sur 5, il a désormais 1 sénateur sur 3, les deux autres étant des Républicains. Au terme de 2h15 d'un très long dépouillement à la Préfecture Chabran, les chiffres ont parlé par la voix de Jean-Philippe Lejeune, président du tribunal judiciaire d'Avignon et du bureau centralisateur des votes qui a proclamé les résultats à 20h45.

La perte des villes de gauche coûte cher au sénateur socialiste sortant

Exit Lucien Stanzione, le socialiste qui arrive derrière le trio avec 198 voix, soit 86 de moins qu'en 2020. Il faut dire que le PS a perdu aux municipales de mars dernier des villes de gauche comme Avignon, Carpentras et Monteux. Malgré cela, le sénateur sortant résiste finalement assez bien (15,40%) malgré la perte de son siège.

Battue également, la compagne du maire d'Avignon. La liste 'Le bon sens des territoires' emmenée par Anaïs Hausmann, croyait avoir un boulevard. Elle est pourtant battue avec 173 voix (13,45%). LFI, avec

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Julien Gautier et Mathilde Louvain suivent (2,33% des suffrages), puis Sylvie Viala, Union des Centres (1,48%) et dernière Jade Escoffier (1,24%) pour ‘Regards sur les Territoires’.



Jean-Baptiste Blanc, réélu sénateur de Vaucluse.

> « Le but d’un sénateur c’est d’être utile. »
>
> *Jean-Baptiste Blanc, réélu sénateur de Vaucluse*

L’avocat Jean-Baptiste Blanc qui a eu 52 ans le 3 septembre dernier rempile. Lui qui, lors de son premier mandat, s’est décarcassé pour le Vaucluse. Notamment membre de la commission des lois, il a posé 130 questions au gouvernement, rédigé 117 propositions de loi, est intervenu 388 fois en commissions et pris la parole 116 fois, il insiste : « Le but d’un sénateur c’est d’être utile, ancré dans le réel, au service des maires et surtout, de rester humble. » Dans le 5e département le plus pauvre de France, « il n’y a pas de place pour l’arrogance ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Résultats – Sénatoriales 2026 - 1er tour - 27/09/2026

Département 84 - Vaucluse

Résultats complets

Résultats calculés sur la base de 100,00% d'inscrits reçus*

84 - Vaucluse

3 siège(s) à pourvoir

		% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 318		
Votants	1 303	98,86%	
Abstentions	15	1,14%	
Exprimés	1 286	97,57%	98,70%
Blancs	13	0,99%	1,00%
Nuls	4	0,30%	0,31%

Nuance	Candidatures	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Sièges
LLR	Jean-Baptiste BLANC Le Vaucluse 2032	501	38,01%	38,96%	2
LRN	Thierry D'AIGREMONT Au service des communes	349	26,48%	27,14%	1
LSOC	Lucien STANZIONE Agir ensemble, pour le Vaucluse	198	15,02%	15,40%	0
LDVD	Anaïs HAUSMANN DEBAN Le bon sens des territoires	173	13,13%	13,45%	0
LFI	Julien GAUTIER Nouveau front populaire	30	2,28%	2,33%	0
LMDM	Sylvie VIALA Union des Centres	19	1,44%	1,48%	0
LEXD	Jade ESCOFFIER Regards sur nos territoires	16	1,21%	1,24%	0

Les résultats officiels de la Préfecture de Vaucluse.

« Cette victoire n'a pas été facile avec un éparpillement de listes, notamment une autre à droite, poursuit-il. Les territoires et les collectivités locales souffrent avec une baisse régulière des dotations, nous allons continuer à nous battre pour eux. Les grands électeurs ont voté pour le travail accompli, l'expérience, la compétence, la disponibilité. Dès demain je me retrousse les manches, je me remets au boulot au Palais du Luxembourg. »
Interrogé sur ses futures relations avec le RN, qui disposera désormais et pour la première fois d'un groupe au Sénat (avec 13 élus plus ceux des 'Ciottistes'), il a été clair : « Ils ont été élus, donc nous travaillerons dans le sens de l'intérêt général des citoyens, sur des dossiers concrets. On ne parlera pas politique. »

> « Nous sommes légitimes. »
>
> *Dominique Santoni, nouvelle sénatrice LR de Vaucluse*

Dominique Santoni, l'ancienne maire d'Apt, dont le grand-père et le père aussi ont été des élus de la République, était tout sourire. La présidente du Conseil départemental l'a dit carrément avec malice, « le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

bon sens vauclusien a parlé, il a gagné ! ». Heureuse de cette victoire, elle a évoqué les raisons de ce vote : « les grands électeurs nous connaissent, ils savent ce que nous faisons tous les jours pour les 151 communes de Vaucluse. Ils connaissent notre engagement, notre disponibilité, notre sens de la proximité, du concret, du pragmatisme. Nous avons un bilan, nous sommes forts d'une expérience, nous sommes légitimes. »

La Présidente de l'exécutif a précisé : « Je suis attachée viscéralement au Vaucluse, je continuerai à me battre pour tous les Vauclusiens. Ici, au Conseil départemental, nous avons salarié des médecins pour éviter les déserts médicaux, nous avons régulé le RSA, nous avons investi y compris dans les territoires ruraux, dans de lourds travaux de sécurisation des routes. Au Sénat, je porterai les dossiers comme l'urgence agricole et climatique, la solidarité, l'aide sociale à l'enfance, les pompiers, la simplification des lois et des normes. »
Dominique Santoni poursuit : « J'ai constaté depuis que je suis engagée en politique (ndlr : depuis 2015), que les blocages venaient souvent de Paris. Donc je ferai remonter les dossiers dans la capitale, je porterai la voix des élus locaux, je plaiderai pour un nouvel acte de décentralisation. Je suis en prise directe avec eux, il faut faire confiance aux maires, aux conseillers municipaux, leur donner les moyens d'agir au service de leurs concitoyens et surtout des plus démunis. »

Dominique Santoni a insisté sur le rôle de pôle de stabilité que joue le CD 84. « Nous sommes une équipe soudée, stable, unie. Je resterai élue aux finances au Conseil départemental pour continuer à aider tous les territoires. Ma porte restera ouverte à tous, même si une liste à droite nous a fait perdre des voix. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Le RN Thierry d'Aigremont sera le premier sénateur du parti de Marine Le Pen à siéger pour le Vaucluse au Palais du Luxembourg.

> « Maintenant, nous attendons sereinement la Présidentielle. »
>
> *Thierry d'Aigremont, 1er sénateur RN en Vaucluse*

Anaïs Hausmann, élue depuis 6 mois en Vaucluse, pendant la campagne avait dit « L'enjeu est de choisir entre 2 conceptions, celle qui prolonge des positions acquises et celle qui ouvre une nouvelle voie ». Les grands électeurs ont tranché : le bons sens des territoires ne peut visiblement pas se faire sans les territoires.

Le troisième sénateur élu ce dimanche, Thierry d'Aigremont, s'est félicité « Sur 8 parlementaires en Vaucluse, 5 sont RN : 4 à l'Assemblée Nationale et 1 au Sénat. Ce n'est que justice, c'est mathématiquement le reflet du vote démocratique dans ce département, puisque 143 000 Vauclusiens ont voté RN aux législatives 2024. Maintenant, nous attendons sereinement la Présidentielle. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

La rentrée de la session 2026 aura lieu le 1er octobre au Sénat, donc jeudi prochain. Sous peu, nous devrions donc aussi savoir qui succédera à Dominique Santoni à la présidence du Conseil départemental de Vaucluse.

Sénatoriales en Vaucluse : 2 sièges pour les LR alors que le RN supplante le PS



Avec 501 voix sur 1 286 bulletins exprimés, la liste ‘Le Vaucluse 2032’ du sénateur sortant Jean-Baptiste Blanc obtient 38,96% et conserve 2 des 3 sièges de sénateur de Vaucluse. A ses côtés, siègera également Dominique Santoni, présidente du conseil départemental de Vaucluse, qui succèdera au LR Alain Milon qui ne se représentait pas.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Le RN Thierry d'Aigremont sera le 3e sénateur de Vaucluse. Il obtient 27,14% des suffrages.



Thierry d'Aigremont est le nouveau sénateur RN de Vaucluse. ©Andrée Brunetti / L'Echo du Mardi

Derrière, le socialiste Lucien Stanzione (sénateur sortant) totalise 198 voix pour 15,40%. Il devance Anaïs Hausmann-Deban (173 votants pour 13,45%).

Plus loin, on trouve le LFI Julien Gautier avec 30 voix pour 2,33%, Sylvie Viala de L'union des centres (19 voix et 1,48%) et Jade Escoffier de la liste Regards sur nos territoires (16 voix et 1,21%).

Sénatoriales 2016 en Vaucluse
Inscrits : 1318
Votants : 1303 – 98,86% des inscrits
Abstentions : 15
Exprimés : 1286 – 98,70% des votants

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Blancs : 13 – 1% des votants
Nuls : 4 – 0,30% des votants

Sénateur Jean-Baptiste Blanc, ‘Relever les nouveaux défis du territoire’

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



À l'approche des élections sénatoriales qui auront lieu ce dimanche 27 septembre 2026, Jean-Baptiste Blanc, sénateur LR (Les Républicains) de Vaucluse, 'Nouvelle élection, nouveau départ, nouveaux défi', évoque son action auprès des élus locaux, son combat contre le zéro artificialisation nette et sa volonté de redonner davantage de marges de manœuvre aux collectivités. Sept listes sont en lice ici.

En Vaucluse, les prochaines élections sénatoriales se joueront au suffrage indirect ce dimanche 27 septembre. Les grands électeurs : maires, conseillers municipaux, départementaux et régionaux désigneront les représentants du département au Sénat. Trois sièges sont à pourvoir. Le scrutin se déroulera à la proportionnelle, sur des listes paritaires. Les priorités du sénateur sortant Jean-Baptiste Blanc pour les six prochaines années ? La liberté communale, l'autonomie financière, le soutien à l'agriculture, l'accès aux soins, l'attractivité économique et, surtout, la défense des intérêts du Vaucluse.

Quel bilan tirez-vous de votre mandat de sénateur du Vaucluse ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Le Vaucluse est ma priorité absolue et mon engagement est d'être présent sur le terrain en permanence, et de porter à Paris chaque demande, chaque projet, chaque difficulté de nos 151 communes. Cet engagement s'est traduit par 1212 visites dans les communes du Vaucluse, 38 rendez-vous obtenus avec les services de l'État pour des élus, 7 rendez-vous avec des ministres, et 425 dossiers de communes défendus, souvent des dossiers de subvention bloqués que j'ai personnellement débloqués. À Paris, cela s'est traduit par 130 questions au Gouvernement, 117 propositions de loi, 388 interventions en commission et 116 prises de parole en séance. J'ai aussi organisé plus de 10 séminaires thématiques en Vaucluse avec ceux qui écrivent la loi et le budget de la Nation, pour que le terrain nourrisse la loi, et non l'inverse.

Mais au-delà des chiffres, il y a un combat qui a structuré tout mon mandat et qui va se poursuivre à la rentrée : le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Ce sujet, tombé sur mon bureau presque par hasard, est devenu une affaire nationale. Je ne conteste pas l'objectif climatique du ZAN, il est nécessaire. Mais sa mise en œuvre, décidée à Paris et relayée par les régions via le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), revient à imposer un modèle unique de densification à des territoires ruraux qui n'ont pas les mêmes réalités qu'une métropole. On demande aux maires de loger leur population, de créer de l'emploi, d'accueillir des énergies renouvelables, et on leur retire le foncier pour le faire, sans accompagnement, sans ingénierie, sans financement.

J'ai porté deux lois sur ce sujet : le ZAN 2, avec Valérie Létard, (ancienne ministre chargée du logement et députée) et surtout TRACE (trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus), coproduite avec Guislain Cambier, votée par 250 sénateurs et qui attend désormais son inscription à l'Assemblée nationale. Ce sera mon grand combat de la rentrée : faire adopter TRACE, qui permet de signer, territoire par territoire, un contrat de sobriété foncière, c'est-à-dire adapter la règle au terrain plutôt que l'imposer d'en haut, tout en tenant collectivement la trajectoire climatique.

Ce combat est vital pour le Vaucluse. Notre département vieillit, nous perdons plus de 1000 enfants par an, ce qui ferme des classes et des écoles. La raison est simple : il n'y a plus assez de foncier disponible et abordable pour que nos jeunes ménages se logent, notamment à cause du poids des résidences secondaires. Le contrat de sobriété foncière, c'est la clé pour un Vaucluse vivant, dans chacune de ses 151 communes et ce sera le combat de ce mandat.

À ces réalisations s'ajoutent d'autres chantiers depuis 2020 : la défense des vins et de l'agriculture du Vaucluse au Sénat, notamment au sein du groupe Vigne et Vin, la loi d'urgence agricole du 2 juillet 2026, mon alerte dès 2021 sur la menace REACH (Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des substances chimiques)pesant sur la lavande qui représente, dans le département, 4 000 hectares, 9 000 emplois directs), mon combat pour les hôpitaux de Carpentras, Apt, Cavaillon et Vaison, et mon travail, avec Alain Milon, sur l'arrivée des médecins juniors dans nos territoires prioritaires pour que l'accès au soin, en Vaucluse ne dépende plus de son code postal.

Quelles mesures prioritaires pour redonner des marges de manœuvre financières aux communes et simplifier leurs relations avec l'État ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

La première urgence, c'est de mettre fin au rabotage permanent des dotations. Je porte un moratoire sur les baisses de moyens dans le PLF 2027 (Projet de loi de finances), une indexation de la DGF (Dotation globale de fonctionnement) sur l'inflation, et une refonte de la péréquation qui corrige enfin le déséquilibre au détriment des territoires ruraux comme le nôtre.

Mais au-delà de ces mesures d'urgence, il faut s'attaquer à la racine du problème : la France n'a jamais réellement décentralisé. Chaque vague de décentralisation, depuis les années 1980, a consisté à transférer des compétences aux collectivités sans leur donner les moyens de les exercer. La suppression de la taxe d'habitation en est le dernier exemple : elle a privé les communes d'une ressource fiscale locale essentielle, et donc de leur autonomie. Je propose de recréer une ressource fiscale locale dynamique, adossée notamment aux contrats de sobriété foncière issus de ma loi TRACE, cette nouvelle recette fiscale permettrait aux communes de financer elles-mêmes la reconquête des friches et la renaturation, tout en responsabilisant les citoyens dans le financement des services publics dont ils bénéficient. Je propose aussi l'affectation d'une part de TVA aux intercommunalités, avec un fléchage garanti vers la ruralité, et une véritable loi de décentralisation qui refonderait la relation entre l'État et les collectivités sur un mode contractuel plutôt que descendant : passer du statut d'auxiliaire de l'État à celui de partenaire de l'État.

Sur la simplification, le constat est alarmant : depuis 2009, l'accumulation de normes coûte plus de 7,5 milliards d'euros par an à nos collectivités. J'ai lancé le dispositif « Mon Sénateur & Moi », une consultation des élus du Vaucluse dès octobre, pour construire un véritable plan ORSEC de la simplification administrative : allègement des marchés publics, réduction des obligations déclaratives, accélération des délais d'instruction, et surtout simplification du millefeuille de la planification territoriale : RNU (Règlement national d'urbanisme), PLU (Plan local d'urbanisme), PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal), SCoT (Schéma de cohérence territoriale), PCAET (Plan climat air énergie territorial), PLH (Programme local de l'habitat), SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires): ces strates s'empilent et étouffent la liberté d'action des maires.

Je veux également que le Sénat s'attaque au poids des agences d'État : ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), ARS (Agence régionale de santé), ADEME (Agence de la transition écologique), OFB (Office français de la biodiversité…), qui coûtent des dizaines de milliards, multiplient les normes et démultiplient les contrôles, alors même que les ministres pourraient exercer ces missions directement, sans rajouter une couche supplémentaire dans un système déjà illisible.

Enfin, je défends un statut de l'élu local renforcé : la loi du 22 décembre 2025 a revalorisé les indemnités et étendu les frais de garde d'enfants aux communes jusqu'à 10 000 habitants, compensés par l'État. Il reste à construire un droit à l'adaptation et à la compensation pour les élus qui sont aussi indépendants : artisans, commerçants, auto-entrepreneurs, trop souvent oubliés de ces dispositifs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



De gauche à droite : Pierre Gonzalvez, maire de L'Isle-sur-la-Sorgue depuis 2008 et vice-président du Département ; Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse ; Jean-Baptiste Blanc, sénateur LR, Dominique Plancher, maire de Venasque et porte-voix de la ruralité au sein de l'Association des maires ruraux ; et Patrick Adrien, maire de Valréas et conseiller régional. Copyright Sénat

Quelles solutions pour soutenir durablement les exploitants viticoles et agricoles face à la concurrence internationale ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

L'agriculture vauclusienne traverse une crise multiple : climatique, économique, réglementaire, et j'ai porté ce combat au Sénat, pomme, lavande, cerise, vin … D'abord, la question de l'eau, qui est centrale et urgente. Je porte un plan départemental de sécurité hydrique articulé autour de trois priorités : sécuriser l'accès à l'eau dans le Haut-Vaucluse et sur le plateau de Sault, notamment via le projet HPR (hauts de Provence Rhodanienne) ; permettre le stockage de l'eau par des retenues, comme cela se fait dans les départements voisins, dans le cadre encadré par la loi d'urgence agricole de juillet 2026 ; et moderniser nos réseaux d'irrigation, en accompagnant la transition du gravitaire vers le sous pression, en soutenant les ASA 'Associations syndicales autorisées), et en développant la réutilisation des eaux usées.

Ensuite, la protection réglementaire de nos filières. J'ai alerté dès 2021 sur la menace du classement REACH pesant sur la lavande, une filière qui représente plus de 4 000 hectares et 9 000 emplois directs dans notre département, et j'ai obtenu, avec la loi d'urgence agricole du 2 juillet 2026, des dérogations encadrées pour les cerises et d'autres filières en situation d'impasse technique, faute de solutions phytosanitaires alternatives. Il faut continuer ce combat pour éviter que des normes européennes déconnectées du terrain ne détruisent nos productions sans bénéfice environnemental réel, pendant que des produits importés, non soumis aux mêmes règles, continuent d'entrer sur notre marché.

Sur la juste rémunération de nos agriculteurs, je me bats aux côtés de Nicolas Chabanne et de l'initiative 'C'est qui le patron ?' pour que nos producteurs ne soient plus écrasés par la grande distribution, je pense notamment à la filière pomme, où le prix payé au producteur peut descendre sous les 30 centimes le kilo pour un coût de production de 45 centimes. C'est intenable. Pour la viticulture en particulier, l'enjeu majeur est la préparation de la PAC post-2027 (Politique agricole commune), sur laquelle je me mobilise pleinement au Sénat, pour défendre des instruments de soutien adaptés à nos bassins de production et une meilleure protection face à la concurrence des vins extra-communautaires. Enfin, je veux préserver le patrimoine rural qui accompagne cette agriculture : cabanons, murs en pierre sèche, bories, à travers un Fonds de mobilisation du bâti rural car ce petit patrimoine fait partie intégrante de l'identité et de l'attractivité agricole de notre département.

Simplification administrative, guichet unique, relations collectivités-assureurs : pourquoi ces réformes sont-elles si difficiles, et quelles évolutions pour un nouveau mandat ?
Ces réformes se heurtent toutes au même obstacle structurel : la défiance de l'État central envers les élus locaux. La France n'aime pas ses territoires. Depuis Louis XIV jusqu'à aujourd'hui, l'intérêt général est pensé et décidé à Paris. Les lois de décentralisation sont tardives, fin du XIXe siècle pour les libertés communales, années 1960-1980 pour la décentralisation elle-même, et, à chaque étape, l'État s'est débarrassé de compétences sans donner aux collectivités les moyens de les exercer. Résultat : un empilement de normes, d'agences, de strates de planification, qui paralyse l'action publique locale au lieu de la faciliter. La preuve que l'État sait aller vite quand il le veut, c'est Notre-Dame et les Jeux Olympiques. La question qu'il faut poser, c'est pourquoi cette même capacité d'accélération n'est jamais mise au service des projets d'intérêt général portés par les territoires.

Sur la simplification administrative, le coût des normes accumulées depuis 2009 dépasse aujourd'hui 7,5 milliards d'euros par an pour les collectivités. J'ai engagé une consultation directe des élus vauclusiens dès octobre, 'Mon Sénateur & Moi' pour construire, avec eux, un véritable plan ORSEC (Organisation de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

la Réponse de Sécurité Civile) de la simplification : urbanisme, marchés publics, obligations déclaratives, délais d'instruction. Il faut aussi donner plus de pouvoir aux maires en matière de sanctions administratives, notamment pour lutter contre la cabanisation et les constructions illicites, qui touchent durement notre département, car aujourd'hui la réponse judiciaire est trop lente et l'exécution des décisions de justice trop difficile à obtenir. J'ai beaucoup travaillé sur ce sujet mais le combat continu.

Sur les agences d'État : ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), ARS (Agence régionale de santé), ADEME (Agence de transition écologique), OFB (Office français pour la sauvegarde de la biodiversité) et bien d'autres, le Sénat a documenté leur coût exorbitant et leur tendance à multiplier les normes et les contrôles au lieu de simplifier. Ce que je veux porter lors d'un nouveau mandat, c'est la suppression pure et simple de certains échelons : ce que font ces agences, les ministres peuvent le faire eux-mêmes, sans ajouter une couche supplémentaire dans un millefeuille territorial devenu infernal. Ce qui relie tous ces chantiers, c'est ma conviction que seule une vraie décentralisation — avec autonomie fiscale, contractualisation et différenciation territoriale, permettra de sortir ce pays de l'ornière. Le Portugal, l'Espagne, l'Italie ou l'Allemagne s'en sortent mieux parce que ce sont des pays décentralisés. Ce sera le cœur de mon action au Sénat si les grands électeurs me renouvellent leur confiance.

Qu'est-ce qui distingue votre candidature, et quelles sont vos priorités pour le Vaucluse pour les six prochaines années ?
Je porte une liste que j'ai voulue à l'image du Vaucluse :' Le Vaucluse 2032′, une liste rassemblant des élus expérimentés, tous vauclusiens, tous en responsabilité de longue date et qui connaissent leur territoire par cœur. À mes côtés : Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, qui a tenu près de 90 % de ses engagements à la tête du Département ; Pierre Gonzalvez, maire de L'Isle-sur-la-Sorgue depuis 2008 et vice-président du Département ; Dominique Plancher, maire de Venasque et porte-voix de la ruralité au sein de l'Association des maires ruraux ; et Patrick Adrien, maire de Valréas et conseiller régional. C'est une équipe soudée par une conviction commune : le Sénat doit être le relais fidèle et efficace des territoires. Ce qui nous distingue, c'est notre expérience de la gestion de collectivités réelles, notre connaissance fine du terrain vauclusien, et notre méthode : écouter avant de décider et construire avec les élus..

Nous entrons dans une période de triple brouillard : un brouillard politique, à l'approche d'une élection présidentielle dont personne ne connaît l'issue ; un brouillard financier, avec une dette publique que Bercy et la Cour des comptes cherchent trop souvent à faire porter aux collectivités locales, à tort ; et un brouillard territorial, avec une pression constante de l'État pour nous pousser vers la métropolisation et la fusion forcée des communes, logique à laquelle je m'oppose fermement. Le Vaucluse doit rester un maillage vivant de 151 communes, chacune avec son identité, sa vie associative, ses commerces de proximité. Si des communes veulent mutualiser des services ou envisager un rapprochement, c'est à elles et à leur population d'en décider, jamais à coups de marteau imposés d'en haut, comme cela se fait aujourd'hui avec le ZAN.

Mes priorités pour les six prochaines années tiennent en trois engagements, qui sont ceux de toute ma liste : Donner aux maires la liberté d'agir : Donner les moyens de décider Vous protéger durablement.
Programme ici.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Propos recueillis par Mireille Hurlin

A lire aussi

‘Sénateur Jean-Baptiste Blanc, ‘Relever les nouveaux défis du territoire’ **ici**

‘Sénatoriales en Vaucluse : LFI veut « remplacer le chacun pour soi par le tous ensemble’ **ici**

‘Le RN Vaucluse bientôt au Sénat ? Thierry d’Aigremont y croit’ **ici.**

‘Elections sénatoriales de Vaucluse ce dimanche, Lucien Stanzione mise sur le terrain’ **ici**

’Sénatoriales : Sylvie Viala entend mettre sa véritable connaissance du terrain au service du Vaucluse’ **ici**

‘Anaïs Hausmann sera bien candidate aux sénatoriales en Vaucluse’ **ici**

Le Mont Ventoux va aimanter des milliers de cyclistes sur ses lacets

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

12 000 amateurs en provenance de Vaison-la-Romaine pour une cyclo-sportive de 120km jeudi 6 août. Et vendredi, pour la 1ère fois, arrivée au sommet de la 7ème étape du Tour de France Femmes entre La Voulte-sur-Rhône en Ardèche et le sommet du Géant de Provence (146,8km) via Grillon, Richerenches, Visan, Buisson, Roaix, Sablet, Vacqueyras, Beaumes de Venise et les redoutables Cols de la Madeleine et de Suzette. Une ascension spectaculaire (15,7KM avec un pourcentage de côte à 8,8%) sans oublier la canicule.

A l'issue du contre-la-montre de mardi, entre Gevrey-Chambertin et Dijon, les cartes ont été rebattues côté Tour de France féminin puisque c'est la suissesse Marlen Reusser, championne du monde en titre qui a fait coup double en gagnant l'étape et en enfilant le maillot jaune. 2ème, la néerlandaise Demi Vollering à 14″ et sur la 3ème marche du podium, on retrouve la 1ère française, la bretonne Cendrine Kerbaol à 54″. La jeune Sigrid Haugset qui avait remporté la 4ème étape au terme d'une étonnante échappée en solitaire de 88km occupe la 4ème place du général. Déception en revanche, pour la française Pauline Ferrand-Prévôt qui a gagné le Tour de France 2025 et qui se retrouve reléguée en 14ème position, à plus de 2′ de la vainqueure helvète. Malgré des tests en soufflerie de son vélo ultra-léger, du carénage high-tech du cadre et du casque aérodynamiques, de sa roue arrière lenticulaire, de son pédalier à 60 pignons, la favorite va devoir puiser dans ses forces si elle veut briller et se faire une place au soleil vendredi au Ventoux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Copyright Facebook Tour de France Femmes avec Zwift

D'autres championnes seront en embuscade évidemment. Les Longo-Borghini, Blasi, Vos, Markus, Kopecky, Squiban, Van Der Breggen, Ghekiere, Wiebes et Nooijen, arrivée à seulement 3 secondes de Reusser dans le contre la montre, à Dijon.

Marion Rousse, la Directrice du Tour de France Femmes est venue au Conseil Départemental de Vaucluse à Avignon le 29 mai évoquer « La magie du Mont Ventoux » qu'elle a grimpé à vélo, « Qui est à la fois terrible, mythique et lunaire avec cet environnement minéral ». La Présidente de l'exécutif, Dominique Santoni s'est dite « Enchantée de voir les femmes au sommet ». Dans un département où le vélo est roi avec les 3 véloroutes de 162 km, les 2 000 km de circuits et de voies vertes balisés, les 4 000 licenciés et 35 000 pratiquants réguliers. Sans oublier les 185 000 vauclusiens qui utilisent leur bicyclette pour aller travailler ou faire de la randonnée au milieu de sublimes paysages.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Un Mont-Ventoux qui a été emprunté 19 fois par les coureurs du Tour de France depuis 1951. Par des champions qui ont marqué l'histoire comme Lazarides, Robic, Louison Bobet, Charly Gaul, Merckx, Thévenet, Pantani, Virenque et Christopher Froome qui a fini à pied en 2016. Mais vendredi, pour la 1ère fois, ce sera une femme qui va laisser son nom dans la « Légende du Tour de France ».
Andrée Brunetti

Le Parc naturel régional du Luberon a lancé sa feuille de route pour les 15 prochaines années



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Le Parc naturel régional du Luberon a officiellement lancé sa nouvelle Charte2026-2041, le 30 juin dernier à la Maison du Parc à Apt, en présence de ses élus et du Sous-préfet de l'arrondissement d'Apt. Cette Charte guidera l'action du Parc pour les 15 ans à venir. Sa mise en œuvre coïncide avec le renouvellement du classement du territoire en « Parc naturel régional ». C'est pour les responsables et élus une nouvelle étape de l'histoire du parc qui s'écrit.

Fruit de plus de six années de travail et de concertation, la Charte 2026-2041 définit les grandes priorités du territoire : préserver la ressource en eau, accompagner la transition énergétique, protéger la biodiversité, soutenir une agriculture vivante, concilier développement économique, qualité de vie et préservation des paysages. Pour Dominique Santoni, récemment réélue présidente du Parc naturel régional du Luberon, cette charte fixe une ambition commune : accompagner les collectivités dans leur adaptation et construire des réponses concrètes aux grands défis environnementaux, économiques et sociaux. La Présidente a également souligné que « le Parc naturel régional n'est pas là seulement pour protéger de beaux paysages. Il est un outil, un partenaire au service des communes ; un laboratoire d'idées, un facilitateur ; un lieu où l'on construit ensemble des réponses concrètes aux enjeux de demain. Car les défis que nous avons devant nous dépassent largement les frontières de chacune de nos communes. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



©Didier Bailleux : L'Echo du Mardi

Le lancement de la nouvelle Charte a aussi été l'occasion d'accueillir au sein du parc deux nouvelles communes : La Motte-d'Aigues et Revest-du-Bion.Un panneau « Commune du Parc » leur a été remis, pour l'installer à l'entrée de la commune. Aujourd'hui, le Parc du Luberon rassemble 77 communes, 5 intercommunalités, 2 Départements et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

> **« J'ai toute confiance dans la capacité du Parc à convaincre ces communes qui ne sont pas encore adhérentes »**
>
> ***Éric Pierrat, sous-préfet de l'arrondissement d'Apt***

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



©Didier Bailleux : L'Echo du Mardi

De son côté, Jean Aillaud, conseiller régional représentant le président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud Muselier, a reprécisé la vocation d'un Parc naturel régional et le rôle de la Région : « Le classement en Parc naturel régional distingue des territoires ruraux habités présentant un patrimoine naturel, paysager et culturel remarquable, mais repose surtout sur un projet partagé entre les acteurs locaux. […] La Région joue un rôle central dans cette dynamique. Elle copilote la procédure de renouvellement et est partenaire du Parc dans la mise en œuvre de ses actions. »

Enfin, Éric Pierrat, sous-préfet de l'arrondissement d'Apt, a rappelé l'intérêt d'être dans un Parc naturel régional, a invité les 23 communes qui n'ont pas encore adhéré à rejoindre le Parc : « Je voudrais signaler la qualité et l'ampleur du travail d'élaboration et de concertation qui a été orchestré par le Parc pour aboutir au renouvellement de cette Charte depuis 2019. […] J'ai toute confiance dans la capacité du Parc à convaincre ces communes qui ne sont pas encore adhérentes. […] Le Parc, parce que je l'ai vu à l'œuvre, c'est de l'ingénierie et de l'expertise, qui permettent d'aider des petites communes à pouvoir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

réaliser un certain nombre de projets. »

Un coffret Charte a été remis aux élus présents, contenant des documents officiels de référence et applicables pendant les 15 prochaines années, et notamment le rapport de Charte, le Plan de Parc, la notice du Plan, les statuts du syndicat mixte.

L'essentiel de la Chartre 2026-2041
La Charte 2026-2041 du Parc naturel régional du Luberon répond à une ambition : anticiper les évolutions environnementales, sociétales et climatiques afin de les atténuer et/ou de s'y adapter, en mettant en place des solutions pour parvenir à laisser à nos enfants des patrimoines, des ressources et des outils leur permettant à leur tour de transmettre un territoire préservé, habité et dynamique.

Elle fixe 6 grands défis pour les années à venir :
– fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire ;
– organiser le territoire pour faire de nos singularités un atout ;
– préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant ;
– promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux ;
– généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux _ être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.
Consulter l'essentiel de la Charte : www.parcduluberon.fr/lessentiel-charte